



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/14
29 avril 2019

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingt-troisième réunion
Montréal, 27– 31 mai 2019

RETARDS DANS LA SOUMISSION DES TRANCHES

Introduction

1. En application de la décision 47/50 d),¹ le Secrétariat a préparé le présent document. Celui-ci présente les mesures prises pour donner suite aux décisions sur les retards dans la soumission des tranches adoptées à la 82^e réunion, ainsi qu'une analyse de chacune des tranches qui étaient attendues, mais qui n'ont pas été soumises à la 83^e réunion et des tranches qui ont été présentées, mais qui ont été retirées ultérieurement au cours du processus d'examen des projets. Il donne par ailleurs un aperçu des raisons justifiant les retards et de l'incidence sur le respect des obligations des différents pays en vertu du Protocole de Montréal. Il demande l'avis du Comité exécutif quant à l'annulation de la phase I d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), et présente une recommandation.

Suite donnée aux décisions prises concernant les retards dans la soumission des tranches lors de la 82^e réunion

2. Lors de la 82^e réunion, au titre du point 8 b) de l'ordre du jour sur les retards dans la soumission des tranches, un membre a voulu attirer l'attention du Comité exécutif sur le fait que sur les 54 pays qui devaient présenter des demandes de tranches à la 82^e réunion, 36 ne l'avaient pas fait, ce qui représente un taux de non-présentation de 67 pour cent. Il a ajouté qu'il serait peut-être utile que le Comité tente de savoir si cette situation est liée à un problème en particulier.²

¹ Le Comité exécutif a décidé d'inclure à l'ordre du jour des prochaines réunions une sous-rubrique distincte portant sur les retards dans la présentation des tranches annuelles et le décaissement des fonds pour les tranches et les obligations.

² Paragraphe 173 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/72.

3. Le Comité exécutif a par la suite prié notamment le Secrétariat d'envoyer des lettres aux gouvernements concernés relativement aux décisions sur les retards dans la présentation des tranches figurant à l'annexe X du rapport de la 82^e réunion du Comité (décision 82/44 b)).

Lettres transmises aux gouvernements

4. Conformément à la décision 82/44 b), le Secrétariat a communiqué des lettres aux gouvernements de 28 pays visés à l'article 5 les exhortant à soumettre la tranche suivante de leur PGEH à la 83^e réunion. Ainsi, les gouvernements d'Afrique du Sud³, d'Arménie⁴, des Comores⁵, de Djibouti⁶, du Gabon⁷, de Guyana⁸, du Koweït⁹, du Mali¹⁰, du Maroc¹¹, du Mozambique¹², du Pakistan¹³, de Sierra Leone¹⁴, et du Togo¹⁵ ont remis les tranches respectives de leurs PGEH.

5. Toutefois, les gouvernements de la Chine (phase II - secteur de la mousse rigide PU)¹⁶, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de Dominique, de la Guinée, d'Iran (République islamique d')¹⁷, d'Irak, de Jordanie, du Niger, de la République de Moldavie, du Sénégal, du Soudan du Sud, de la Tunisie, de la Turquie et du Vietnam n'ont pas soumis leur demande de tranches.

Discussion lors de la réunion de coordination inter-agence¹⁸

6. Notant l'inquiétude exprimée par le Comité exécutif à sa 82^e réunion, lors de la réunion de coordination inter-agence, le Secrétariat a discuté avec les agences bilatérales et les agences d'exécution au sujet des retards dans la soumission des tranches. Au cours de ces discussions, il a été reconnu que les processus administratifs des agences ont pu contribuer aux retards, les problèmes d'exécution des activités pour chaque tranche étant les principaux motifs. On a souligné les difficultés associées à l'absence des technologies proposées sur les marchés locaux, et lorsqu'il était proposé de passer aux technologies à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRP), tandis que l'industrie en général pouvait faire la transition aux technologies à PRP élevé. Il a également été proposé d'envisager la conclusion d'accords de distribution des tranches de financement lors de la phase II, afin d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre, en particulier pour les pays à faible volume de consommation, ainsi que la possibilité de parvenir à des accords-cadres avec ces pays, dans le but de réduire les retards dans les signatures des accords après l'approbation des tranches individuelles (notamment avec le PNUE).

Analyse des tranches non soumises à la 83^e réunion

7. Trente-six activités associées aux tranches des PGEH de 21 pays, estimées à une valeur totale de 32 102 077 \$US (y compris les coûts d'appui d'agence), qui devaient être présentées à la 83^e réunion, ne l'ont pas été, comme on peut le voir à l'annexe I du présent document¹⁹.

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/36

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/20

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/23

⁶ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/25

⁷ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/27

⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/28

⁹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/29

¹⁰ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/30

¹¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/32

¹² UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/33

¹³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/34

¹⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/35

¹⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/37

¹⁶ Soumise mais ultérieurement retirée.

¹⁷ Soumise mais ultérieurement retirée.

¹⁸ Montréal, 5-7 mars 2019.

8. De plus, six tranches de la phase II des PGEH pour deux pays, d'une valeur de 15 617 180 \$US (y compris les coûts d'appui d'agence), ont été soumises à la 83^e réunion, mais ultérieurement retirées par les agences d'exécution concernées au cours du processus d'examen des projets. Ces six tranches figurent également à l'annexe I.

Raisons des retards et incidence sur la conformité

9. Les principaux motifs des retards dans la soumission des tranches des PGEH sont les suivants : décisions et/ou approbations gouvernementales, et/ou changements au sein de l'Unité nationale d'ozone, et/ou modifications structurelles (12); absence de rapport de vérification obligatoire (7); insuffisamment de fonds de la tranche précédente toujours disponibles (5); décaissement inférieur au seuil de 20 pour cent des fonds approuvés pour la tranche précédente (15); retards dans la mise en œuvre du volet Investissements (5); problèmes au niveau des entreprises (1); signature des accords ou des contrats (4); agence principale ou agence de coopération pas prête pour la soumission (1); difficultés internes ou externes (5); révision de l'accord ou du plan d'action (3); ou rapports périodiques et/ou financiers non présentés (2).

10. Comme l'ont indiqué les agences bilatérales et les agences d'exécution concernées, les retards dans la présentation des tranches attendues n'auront pas d'incidence, ou ne devraient sans doute pas en avoir, sur le respect des obligations des pays au titre du Protocole de Montréal. Toutes les tranches visées devraient être soumises à la 84^e réunion.

Annulation de la phase I du PGEH pour l'Algérie

11. Conformément à la décision 82/15 f),²⁰ le Secrétariat a envoyé une lettre au gouvernement de l'Algérie le 21 décembre 2018 sollicitant son accord pour annuler la phase I du PGEH. Comme aucune réponse n'a été reçue de celui-ci, le Secrétariat a assuré le suivi avec l'ONUDI, à titre d'agence d'exécution principale de la phase I du PGEH, qui a également indiqué qu'aucune réponse n'avait été reçue du gouvernement, et a réitéré qu'il y avait eu un grand problème de communication dans les dernières années.

12. Le Secrétariat aimerait demander conseil au Comité exécutif quant à la possibilité d'annuler la phase I du PGEH de l'Algérie, en soulignant que le gouvernement de ce pays n'avait transmis aucune réponse.

Recommandations

13. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note :
 - i) Du rapport sur les retards dans la soumission des tranches figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/14;
 - ii) De l'information concernant les retards dans la soumission des tranches dans le cadre des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) présentés par les gouvernements de la France, de l'Allemagne et du Japon, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale;

¹⁹ À titre de comparaison, lors de la 82^e réunion, 51 tranches de 36 pays qui étaient attendues n'ont pas été présentées.

²⁰ De demander au Secrétariat, à la 83^e réunion, d'envoyer une lettre au gouvernement de l'Algérie sollicitant son accord pour annuler le PGEH pour l'Algérie (phase I, première tranche) (ALG/PHA/66/INV/77).

- iii) Que 34 des 70 activités (19 pays sur 39) associées aux tranches des PGEH qui devaient être soumises à la 83^e réunion avaient été présentées à temps;
 - iv) Du fait que les agences bilatérales et les agences d'exécution avaient indiqué que la transmission tardive des tranches des PGEH qui devaient être remises lors de la première réunion de 2019 n'aura aucune incidence, ou ne devrait sans doute pas en avoir, sur la conformité au Protocole de Montréal, et que rien ne montrait que l'un quelconque des pays concernés était en situation de non-conformité aux mesures de réglementation du Protocole;
- b) Demander au Secrétariat d'envoyer des lettres aux gouvernements concernés en ce qui a trait aux décisions sur les retards dans la soumission des tranches figurant à l'annexe I du présent rapport;
 - c) Envisager d'annuler la phase I du PGEH pour l'Algérie.

Annexe I

TRANCHES NON SOUMISES À LA 83^E RÉUNION

Pays	Agence	Tranche	Montant (y compris les coûts d'appui) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandation
Barbade (Phase I)	PNUE	2018	47 460	Suffisamment de fonds de la tranche précédente toujours disponibles	Notant que les retards dans la deuxième tranche de la phase I du PGEH avaient été résolus, et exhortant le gouvernement de la Barbade à collaborer avec le PNUE de manière à pouvoir soumettre la troisième tranche (2018) de la phase I du PGEH à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures.
Chine (Phase II – secteur de la mousse rigide PU)	Banque mondiale	2017	11 342 000	Signature de l'accord/du document de projet, seuil de décaissement de 20 pour cent	Notant que la deuxième tranche (2017) du plan du secteur de la mousse rigide de polyuréthane (PU) de la phase II du PGEH soumise à la 83 ^e réunion avait été retirée, et exhortant le gouvernement de la Chine à collaborer avec la Banque mondiale en vue d'accélérer la signature de l'accord de manière à ce que la deuxième tranche puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2017 et des tranches ultérieures, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.
Chine (Phase II – secteur de la climatisation de salle)	ONUDI	2018	19 260 000	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, seuil de décaissement de 20 pour cent, signature du contrat	Notant que le taux de décaissement général de la deuxième tranche (2017) de la phase II du PGEH pour le secteur de la climatisation de salle était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent et que le contrat n'avait pas été signé, et exhortant le gouvernement de la Chine à collaborer avec l'ONUDI en vue d'accélérer la mise en œuvre, de sorte que la troisième tranche (2018) puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.
Colombie (Phase II)	PNUD	2019	680 251	Difficultés internes ou externes, mise en œuvre du volet Investissements, seuil de décaissement de 20 pour cent	Notant que le taux de décaissement général de la deuxième tranche (2018) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et exhortant le gouvernement de la Colombie à collaborer avec le PNUD et le PNUE en vue d'accélérer la mise en œuvre, de manière à ce que la troisième tranche (2019) puisse être présentée à la 84 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent
	PNUE	2019	56 500	Signature de l'accord/du document de projet, seuil de décaissement de 20 pour	

Pays	Agence	Tranche	Montant (y compris les coûts d'appui) (SUS)	Raison du retard/retrait	Recommandation
				cent	pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.
Congo (Phase I)	PNUE	2018	28 250	Décisions/approbatons gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles	Notant les retards attribuables aux modifications structurelles au sein du gouvernement et de l'UNO, et exhortant le gouvernement du Congo à collaborer avec le PNUE, de manière à ce que la quatrième tranche (2018) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures.
Côte-d'Ivoire (Phase I)	PNUE	2016	168 156	Absence de rapport de vérification	Notant que la vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'avait pas été effectuée, et exhortant le gouvernement de la Côte d'Ivoire à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI en vue de réaliser cette vérification, de manière à ce que la troisième tranche (2016) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2016 et des tranches ultérieures.
	ONUDI	2016	492 200		
Dominique (Phase I)	PNUE	2016	74 354	Décisions/approbatons gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, absence de rapport de vérification, difficultés internes ou externes	Notant les retards attribuables aux modifications structurelles au sein du gouvernement et de l'UNO et que la vérification obligatoire des objectifs de consommation des HCFC n'avait pas été effectuée, et exhortant le gouvernement de Dominique à collaborer avec le PNUE en vue de réaliser cette vérification, de manière à ce que la deuxième tranche (2016) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2016 et des tranches ultérieures, notant la décision XXIX/19 Considérations particulières concernant les îles des Caraïbes touchées par des ouragans.
Égypte (Phase II)	Allemagne	2019	234 249	Non fournie	Notant que le taux de décaissement général de la première tranche (2017) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et exhortant le gouvernement de l'Égypte à collaborer avec le gouvernement de l'Allemagne, le PNUD, le PNUE et l'ONUDI en vue d'accélérer la mise en œuvre, de manière à ce que la deuxième tranche (2019) puisse être présentée à la 84 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.
	PNUD	2019	1 965 323	Seuil de décaissement de 20 pour cent	
	PNUE	2019	312 894	Soumission des rapports périodiques et financiers	
	ONUDI	2019	807 850	Seuil de décaissement de 20 pour cent	
Ghana (Phase I)	PNUD	2019	130 409	Seuil de décaissement de 20 pour cent	Notant que le taux de décaissement général de la cinquième tranche (2018) de la phase I du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et exhortant le gouvernement du Ghana à collaborer avec le PNUD en vue d'accélérer la mise en œuvre, de manière à ce que la

Pays	Agence	Tranche	Montant (y compris les coûts d'appui) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandation
					sixième tranche (2019) puisse être présentée à la 84 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.
Guinée (Phase I)	ONUDI	2016	172 000	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, absence de rapport de vérification	Notant les retards attribuables aux changements au sein de l'UNO et que la vérification obligatoire des objectifs de consommation des HCFC n'avait pas été effectuée, et exhortant le gouvernement de la Guinée à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI en vue de réaliser cette vérification, de manière à ce que la troisième tranche (2016) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2016 et des tranches ultérieures.
	PNUE	2016	73 450		
Haïti (Phase I)	PNUE	2018	95 916	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, signature de l'accord/du document de projet, seuil de décaissement de 20 pour cent	Notant les retards dans la signature de l'accord attribuables aux changements structurels au sein du gouvernement et de l'UNO et que le taux de décaissement général de la deuxième tranche (2014) de la phase I du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et exhortant le gouvernement d'Haïti à collaborer avec le PNUE en vue d'accélérer la signature de l'accord, de manière à ce que la troisième tranche (2018) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.

Pays	Agence	Tranche	Montant (y compris les coûts d'appui) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandation
Iran (République islamique d') (Phase II)	Allemagne	2018	1 166 127	s.o.	Notant que la deuxième tranche (2018) de la phase II du PGEH soumise à la 83 ^e réunion avait été retirée pour les raisons suivantes : a) non-conformité à la décision 77/44 d) qui demandait d'inclure, dans la soumission de la demande de financement de la deuxième tranche, un rapport sur les résultats de la reconversion des 15 premières entreprises du secteur de la fabrication d'appareils de réfrigération et de climatisation à des solutions de rechange à faible potentiel de réchauffement de la planète, soulignant les enseignements tirés et les défis affrontés (PNUD); et b) justification des surcoûts de plusieurs changements qui seront apportés au plan du secteur de la mousse (ONUDI); et exhortant le gouvernement de la République islamique d'Iran à collaborer avec les gouvernements de l'Allemagne et de l'Italie, le PNUD, le PNUE et l'ONUDI en vue d'accélérer la mise en œuvre, de manière à ce que la deuxième tranche puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures.
	Italie	2018	565 000	s.o.	
	PNUD	2018	1 705 559	Non conforme à la décision 77/44 d)	
	PNUE	2018	213 614	s.o.	
	ONUDI	2018	624 880	Mise en œuvre du volet Investissements	
Irak (Phase I)	PNUE	2017	247 634	Suffisamment de fonds de la tranche précédente approuvés	Notant la demande, présentée par le gouvernement de l'Irak, de prolonger la phase I du PGEH de décembre 2017 à décembre 2019, et la reprogrammation de la tranche finale de 2017 à 2019; que malgré l'avancement des activités portant sur les politiques et le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération, le taux de décaissement général de la deuxième tranche (2015) de la phase I du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent en raison des procédures gouvernementales d'affectation et de décaissement des fonds externes à des entités gouvernementales, et la préparation et la soumission en temps opportun des rapports de dépenses; et que les nouvelles procédures d'accélération de l'affectation et de décaissement des fonds en vue d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre avaient maintenant été mises en place, exhortant le gouvernement de l'Irak à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI en vue d'accélérer la mise en œuvre, de manière à ce que la troisième tranche (2017) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un accord révisé intégrant le prolongement de la phase I du PGEH jusqu'en décembre 2019, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint et que la phase II du PGEH en cours de préparation serait soumise avec la troisième tranche de la phase I.
	ONUDI	2017	225 750	Suffisamment de fonds de la tranche précédente approuvés, seuil de décaissement de 20 pour cent	

Pays	Agence	Tranche	Montant (y compris les coûts d'appui) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandation
Jordanie (Phase II)	Banque mondiale	2018	1 084 503	Mise en œuvre du volet Investissements, seuil de décaissement de 20 pour cent	Notant les retards attribuables à la mise en œuvre du volet Investissements (mousse de polyuréthane) de la première tranche (2016) de la phase II du PGEH, et exhortant le gouvernement de la Jordanie à collaborer avec l'ONUDI et la Banque mondiale en vue d'accélérer la mise en œuvre, de manière à ce que la deuxième tranche (2018) puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures.
	ONUDI	2018	578 708	Agence principale pas prête pour la soumission	
Niger (Phase I)	PNUE	2016	141 250	Absence de rapport de vérification	Notant que la vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'avait pas été effectuée, et exhortant le gouvernement du Niger à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI en vue de réaliser cette vérification, de manière à ce que la deuxième tranche (2016) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2016 et des tranches ultérieures.
	ONUDI	2016	96 750		
Pérou (Phase II)	PNUD	2019	249 738	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, signature de l'accord/du document de projet, seuil de décaissement de 20 pour cent	Notant les retards attribuables aux modifications structurelles au sein du gouvernement et de l'UNO et que le taux de décaissement général de la première tranche de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et exhortant le gouvernement du Pérou à collaborer avec le PNUD et le PNUE de manière à ce que la deuxième tranche (2019) puisse être présentée à la 84 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.
	PNUE	2019	47 008	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, signature de l'accord/du document de projet, seuil de décaissement de 20 pour cent	

Pays	Agence	Tranche	Montant (y compris les coûts d'appui) (SUS)	Raison du retard/retrait	Recommandation
République de Moldavie (Phase II)	PNUE	2018	29 493	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, suffisamment de fonds de la tranche précédente approuvés	Notant les retards attribuables aux modifications structurelles au sein du gouvernement, et exhortant le gouvernement de la République de Moldavie à collaborer avec le PNUE de manière à ce que la deuxième tranche (2018) de la phase II du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures.
Saint-Vincent-et-les-Grenadines (Phase I)	PNUE	2018	116 390	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, suffisamment de fonds de la tranche précédente approuvés, rapports périodiques et financiers présentés, difficultés internes ou externes	Notant les retards attribuables aux modifications structurelles au sein du gouvernement et le fait que les rapports périodiques et financiers n'ont pas été soumis, et exhortant le gouvernement de Saint-Vincent-et-les-Grenadines à collaborer avec le PNUE à la présentation des rapports périodiques et financiers requis, de manière à ce que la troisième tranche (2018) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures.
Sénégal (Phase I)	PNUE	2018	90 400	Révision de l'accord ou du plan d'action	Notant les retards attribuables à la révision de l'accord ou du plan de travail, et exhortant le gouvernement du Sénégal à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI à la finalisation de l'accord révisé, de manière à ce que la troisième tranche (2018) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures.
	ONUDI	2018	21 500		
Soudan du Sud (Phase I)	PNUD	2018	54 500	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, difficultés internes ou externes	Notant les modifications structurelles dans le pays, et exhortant le gouvernement du Soudan du Sud à collaborer avec le PNUD et le PNUE, de manière à ce que la deuxième tranche (2018) de la phase I du PGEH puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2018 et des tranches ultérieures, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.
	PNUE	2018	79 665	Décisions/approbations gouvernementales, changements au sein de l'UNO, modifications structurelles, seuil de décaissement de 20 pour cent	
Tunisie (Phase I)	France	2017	78 769	Mise en œuvre du volet Investissements	Notant la demande d'annulation de la phase I du PGEH (secteur de la fabrication d'appareils de réfrigération et de climatisation résidentiels), mise en œuvre par le gouvernement de la France et l'ONUDI, et exhortant le gouvernement de la Tunisie à collaborer avec le gouvernement de la France, le PNUE et l'ONUDI, de manière à ce que la troisième tranche (2017) puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la
	PNUE	2017	16 950	Mise en œuvre du volet Investissements	
	ONUDI	2017	116 003	Mise en œuvre du volet Investissements, difficultés internes ou externes, problèmes au niveau des entreprises	

Pays	Agence	Tranche	Montant (y compris les coûts d'appui) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandation
					tranche de 2017.
Turquie (Phase I)	ONUDI	2016	1 710 770	Révision de l'accord ou du plan d'action, seuil de décaissement de 20 pour cent	Notant les progrès importants accomplis par le gouvernement de la Turquie sur le plan de la mise en œuvre de la phase I du PGEH, visant la réduction de la consommation de HCFC à un niveau inférieur à l'objectif figurant dans l'Accord (86,4 pour cent par rapport à la valeur de référence en 2017), l'exécution de toutes les activités dans le secteur de la fabrication et la mise en place d'un système opérationnel de certification des techniciens reposant sur la réglementation, tout en relevant les retards dans la mise en œuvre et les décaissements associés pour les activités touchant le secteur de l'entretien, en raison de la complexité liée à la mise en place du système de certification des techniciens, au grand nombre de parties prenantes concernées, et des changements au sein de l'Unité nationale d'ozone, recommandant à l'ONUDI d'aider le gouvernement de la Turquie à présenter à la 84 ^e réunion la troisième tranche (2016) de la phase I du PGEH, avec le rapport de vérification de 2018 et la demande de prolongement de la phase I du PGEH, conformément à la lettre du gouvernement de la Turquie sollicitant le prolongement de la phase I jusqu'en décembre 2021 et la reprogrammation des deux dernières tranches jusqu'en 2019 et 2020.
Vietnam (Phase II)	Banque mondiale	2017	2 331 737	Seuil de décaissement de 20 pour cent	Notant que le taux de décaissement général de la première tranche (2016) du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et exhortant le gouvernement du Vietnam à collaborer avec le gouvernement du Japon et la Banque mondiale en vue d'accélérer la mise en œuvre, de manière à ce que la deuxième tranche (2017) puisse être présentée à la 84 ^e réunion, assortie d'un plan d'action révisé, pour prendre en compte la réaffectation de la tranche de 2017 et des tranches ultérieures, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente avait été atteint.
	Japon	2017	185 297		
Total			47 719 257		

*À l'exclusion de l'Arabie Saoudite dont la tranche pourrait être soumise à la 83^e ou 84^e réunion (décision 82/44 b)).